

Les groupements tactiques de l'Union européenne

Date de publication : janvier 2013 (JDD 75)

Copyright : ECPAD

Durée : 3' 32"

Axe de travail : De la défense des frontières à la défense sans frontières - La question des alliances

Fiche rédigée par Yannick Le Gruiec

PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Ce reportage présente les groupements tactiques de l'Union européenne qui lui permettent d'intervenir militairement, en réponse à une crise urgente. C'est à la suite de l'intervention de l'UE en République démocratique du Congo (opération Artémis en 2003, complémentaire de la force multinationale déployée par l'Onu), pour mettre fin aux affrontements interethniques, qu'a été décidée la création d'une capacité militaire européenne propre, les groupements tactiques. Chaque groupement est constitué d'un bataillon d'unités interarmées de réaction rapide, capable de projeter 2 000 hommes en moins de quinze jours à 5 000 kilomètres de Bruxelles. Ses missions : sécuriser des zones hostiles ou des camps de réfugiés ; évacuer des ressortissants ; maintenir la paix.

L'intervention d'un groupement tactique s'inscrit dans une chaîne institutionnelle. Suite à la décision d'intervention émanant du Conseil européen, d'autres instances européennes entrent en jeu : le comité politique et de sécurité adresse une directive au comité militaire qui, en retour, lui envoie des recommandations. Si l'opération est décidée, un état-major de l'opération est activé, qui prend en charge sa conduite ; sur ses ordres est déployé sur le terrain un état-major de force au sein duquel intervient le groupement tactique.

Chaque semestre, un ou deux groupements tactiques sont de garde. Leur formation relève de la nation qui les encadre (la Pologne au premier semestre 2013). La France sera nation cadre en 2015.

CONTENUS COMPLÉMENTAIRES

Les groupements tactiques de l'Union européenne sont intégrés dans la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) instituée par le traité de Lisbonne (2007), et qui a remplacé la politique européenne de sécurité et de défense (PESD, 1998). Elle donne à l'Union européenne la possibilité d'utiliser des moyens militaires ou civils destinés à la prévention des conflits et à la gestion des crises internationales. Ses missions (dites de Petersberg) sont les suivantes : missions humanitaires et d'évacuation ; missions de maintien de la paix ; missions de combat pour la gestion de crises.

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DE L'EXTRAIT

Aborder les enjeux de la PSDC (ex-PESD) et le fonctionnement de l'Europe de la défense. Faire comprendre comment l'UE agit pour la sécurité internationale par l'exemple concret d'une avancée européenne, celle des groupements tactiques. Montrer l'originalité de l'UE qui, sans remettre en cause les cadres nationaux, met en place des politiques communes.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Comprendre le fonctionnement de l'Europe de la défense et le rôle joué par la défense française
- Identifier, classer, confronter des informations
- Faire preuve d'esprit critique

NOTIONS CLÉS

- Défense européenne
- Politique de sécurité et de défense commune
- Sécurité internationale

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE LA VIDÉO

QUESTIONNEMENT

1. Qu'est-ce qu'un groupement tactique de l'Union européenne ?
2. À la suite de quoi ces groupements ont-ils été créés ?
3. Quels acteurs décident et mettent en œuvre une opération des groupements tactiques ?
4. Quel est le rôle d'une « nation cadre » ?
5. D'après la vidéo, quelle est la place de la France dans la politique de défense de l'Union européenne ?
6. Quelles sont les limites de ces groupements tactiques ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Recherches autonomes sur Internet.

OPÉRATION ARTEMIS

Site du Centre de doctrine d'emploi des forces ; interview de l'ancien commandant de l'opération de l'Union européenne en RDC (Artemis) : www.cdef.terre.defense.gouv.fr (entrer « diplomatie artemis cdt opex » dans un moteur de recherche).

- Quelles sont les contraintes imposées par une intervention militaire comprenant des forces de plusieurs États ?
- Quel bilan dresse ce responsable militaire ?

GROUPEMENTS TACTIQUES

- Portail Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/das (rubriques Relations internationales, L'Europe de la défense, La capacité de l'UE à agir, onglet Capacités militaires).
- Quelle est l'origine des groupements tactiques ?
- Site France Diplomatie ; rapport de Hubert Védrine remis au président de la République, « Les conséquences du retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'Otan, l'avenir de la relation transatlantique et les perspectives de l'Europe de la Défense », novembre 2012 : www.diplomatie.gouv.fr (rubriques Politique étrangère de la France, Défense et sécurité, Otan, Actualités et événements sur le thème de l'Otan, Actualités 2012 sur le thème de l'Otan).
- Quelle a été l'évolution des groupements tactiques selon ce rapport officiel ?

AUTRES EXEMPLES D'INTERVENTIONS MILITAIRES**EUROPÉENNES : LES MISSIONS ATALANTE****DANS L'Océan Indien ET EULEX AU KOSOVO**

- Site ECPAD, JDD 68, juin 2012 : www.ecpad.fr (rubriques Vidéos, Reportages, « JDD 68 - Juin 2012 - Les forces françaises à Djibouti : opération Atalante - lutte contre la piraterie »).
- Quels sont les différents objectifs de cette mission ?
- Quelle est la place particulière de la France dans ce dispositif localisé dans l'océan Indien ?

- Site ECPAD, JDD 73, novembre 2012 : www.ecpad.fr (rubriques Vidéos, Reportages, « JDD 73 - Novembre 2012 - Le dispositif français au Kosovo »).
- Quelles sont les missions remplies par l'armée française au Kosovo ?
- Quelle est l'importance de la coopération européenne au Kosovo ?

RESSOURCES**BIBLIOGRAPHIE**

- Maxime LEFEBVRE, *L'Union européenne peut-elle devenir une grande puissance ?* Paris, La Documentation française, 2012.
- Fabien TERPAN, *La Politique étrangère de sécurité et de défense de l'Union européenne*, Paris, La Documentation française, 2010.
- « L'avenir de l'Europe », *Questions internationales*, n° 31, La Documentation française, mai-juin 2008. Cette revue offre une synthèse de la question.
- Revue *Hérodote* (pour élargir le sujet) :
 - « Pillages et pirateries », n° 134, 3^e trimestre 2009.
 - « Géopolitique de l'Océan Indien », n° 145, 2^e trimestre 2012.

SITOGRAPHIE

- Site du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité : www.operationspaix.net, notamment la note d'analyse de Caroline Henrion, « Les groupements tactiques de l'Union européenne » du 18 janvier 2010.
- Site du Conseil de l'Union européenne : www.consilium.europa.eu, notamment le document « Groupements tactiques de l'UE » d'avril 2013 (entrer « Groupements tactiques » dans le moteur de recherche).
- Site de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne : www.rpfrance.eu, notamment « La lettre de la RMF UE » n° 30 de septembre 2011 (entrer « La lettre de la RMF UE 30 » dans un moteur de recherche).